



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 novembre 2013**

Délibération n° 2013-4245

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de service public - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la Société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon - Exercice 2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 novembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Vesco, Mme Frih, M. Assi, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Peytavin (pouvoir à M. Le Bouhart), MM. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Balme (pouvoir à Mme Domenech Diana), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Sangalli), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Pallega, MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Bolliet).

Absents non excusés : MM. Arrue, Barral, Mme Laurent, M. Julien-Laferrière, Mme Bonniel-Chalier, MM. Hugué, Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Thévenot, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 18 novembre 2013**Délibération n° 2013-4245**

commission principale : développement économique

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la Société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon - Exercice 2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales dispose que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat d'affermage de 10 ans (2007-2016) par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL).

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de communauté au titre de l'exercice 2012, comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2012 :

		2010	2011	2012	Variation 2011-2012 (En %)	Tendance
Indicateurs d'activité	Nombre de manifestations	350	388	320	- 18 %	↘
	Nombre de mètres carrés loués (en millier)	1 985	2 438	2 330	- 4 %	↘
	Nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en millier)	417	541	576	6 %	↗

	Taux d'occupation	22 %	27 %	26 %	- 1 %	↘
Indicateurs financiers (en K€)	Chiffre d'affaires réalisé (en k€)	15 855	20 860	19 701	- 6 % par rapport à 2011 et inférieur de 2,1 M€ au prévisionnel d'origine	↘
	Charges d'exploitation (en k€)	14 222	17 748	16 726	- 6 % par rapport à 2011 et inférieur de 2,8 M€ au prévisionnel d'origine	↘
	Résultat d'exploitation réalisé (en k€)	1 633	3 112	2 976	- 4 % par rapport à 2011 et supérieur de 0,6 M€ par rapport au prévisionnel d'origine	↘
	Redevance (en k€)	1 665	1 971	1 927	- 2 % par rapport à 2011 et supérieur de 104 k€ par rapport au prévisionnel d'origine	↘
	Résultat net de la délégation (après redevance, en k€)	160	933	891	- 5 % par rapport à 2011 et supérieur de 310 k€ par rapport au prévisionnel d'origine	↘

L'année 2012 est la 6^e année d'exploitation du site. Les indicateurs d'activité et financiers sont en diminution par rapport à 2011, considérée comme une année exceptionnelle.

Le tourisme d'affaires reste largement prépondérant dans l'activité (95 % du chiffre d'affaires). L'activité des événements d'entreprises demeure incertaine car le contexte économique difficile actuel impacte les budgets dédiés à l'organisation d'événementiels d'entreprises. L'activité spectacle représente, quant à elle, 5 % du chiffre d'affaires.

La Cité Centre des congrès a accueilli moins d'événements en 2012 par rapport à 2011 mais leur envergure en termes de nombre de participants est plus importante.

Le chiffre d'affaires atteint 19,7 M€, il est en baisse de 6 % par rapport à 2011 et inférieur de 2,1 % M€ par rapport aux estimations du budget prévisionnel d'origine annexé au contrat de délégation de service public. La croissance de 5 % par an initialement prévue paraît aujourd'hui trop ambitieuse.

Les charges sont en baisse par rapport à 2011 (- 6 %). Cette diminution est principalement liée à la baisse des charges directement liée au chiffre d'affaires. La diminution des charges est plus rapide que la baisse du chiffre d'affaires, ce qui permet à GLECCCL de limiter la baisse du résultat d'exploitation (- 4 %) et du résultat

net (- 5 %) qui atteint 891 K€. Les résultats d'exploitation et résultat net restent néanmoins supérieurs au prévisionnel d'origine. Cette situation est liée à une estimation trop haute de certains coûts et à une maîtrise des charges de la part du délégataire. Le résultat net représente 5 % du chiffre d'affaires contre 3 % au budget prévisionnel initial.

En 2012, le délégataire a investi 279 K€ (contre 320 K€ en 2011). Les dépenses engagées et facturées enregistrées au titre des travaux de gros entretien et de renouvellement (GER) représentent 203 K€. Le solde de la provision à reporter en 2013 est de 44,5 K€. Les charges d'entretien et de réparation représentent 665 K€.

GLECCCL développe une politique en matière de développement durable et suit un certain nombre d'indicateurs. Il a obtenu la certification ISO 14 001.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- l'activité en 2012 marque une légère inflexion par rapport à une très bonne année 2011,
- le chiffre d'affaires diminue de 6 % et est inférieur de 2,1 M€ par rapport au plan d'affaires initial. Les résultats d'exploitation et résultat net diminuent légèrement de 4 % et 5 %, mais restent supérieurs au budget prévisionnel,
- le délégataire assure ses obligations d'entretien du bâtiment.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) le 14 octobre 2013. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 14 octobre 2013, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2012 produit par la société GL Events Cité Centre des congrès de Lyon au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation Centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2013.